

03/2025

## **Part Variable du Directoire : le grand écart !**

### **Des chiffres qui interrogent et choquent !**

Le Président du Directoire perçoit une Part Variable **84 fois supérieure** à la moyenne du réseau commercial et **116 fois supérieure** à celle des salariés du siège.

Les autres membres du Directoire perçoivent une part variable **25 fois supérieure** à celle du réseau commercial et **35 fois supérieure** à celle des salariés du siège.

L'entreprise atteint ses résultats grâce à l'engagement quotidien des salariés.

Pourtant, pendant que la Direction perçoit des rémunérations variables excessives, les salariés, eux, voient leur part variable **diminuer, stagner, ou au mieux, augmenter faiblement**.

La rémunération variable est censée récompenser la contribution à la performance de chacun.

**Le Président et les membres du Directoire contribuent-ils réellement 25, 35, 84 ou 116 fois plus que les salariés du réseau et du siège ?**

### **Notre réponse est NON !**

Ces écarts ne sont ni justifiés, ni acceptables. Ils reflètent un **partage inégalitaire de la valeur créée**.

En plus, BPCE a créé un complément de PV pour les Directoires et **ils vont le percevoir !**

Tout cela, avec des conditions de travail dégradées. Le réseau commercial est soumis à de multiples campagnes, sur-campagnes. Les suivis fleurissent à tous les étages alors que **le seul suivi devrait être Power BI !**

Pour la NAO locale, le Président et le Directoire ont proposé des mesures minimalistes et indignes au regard de l'engagement des salariés !

**Il est grand temps qu'ils prennent conscience de la réalité et du quotidien des salariés !**

